

Angles d'Attac

Belgique - België
P.P
1060 Bruxelles 6
1 / 1689

Dépôt: Bruxelles 6
Imprimé à taxe réduite



Journal mensuel d'ATTAC-Bruxelles-1 ■ numéro 83 ■ juin 2007
Prix: 1 euro ■ 89 Avenue du Parc à 1060 Bruxelles ■ E-MAIL: bxl1@attac.be
<http://bxl.attac.be> ■ TEL: 0494/80.88.54 ■ N° de compte: 523-0800 729-69

SOMMAIRE

- Election du secrétariat
Appel à candidature
page 2
- Assemblée d'Attac-Bxl1
du 30 juin 2007
page 3
- 29 mai 2005: 2 ans après
page 5 - 8
- Les dessous cachés du
cirque européen contre
Chavez
page 9 - 10
- Annonces
page 11
- Agenda
page 8

PROMESSES ÉLECTORALES

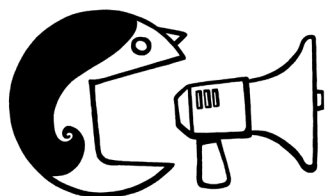
2007



TITOM

Election du secrétariat

APPEL À CANDIDATURE



Lors de l'assemblée du 30 juin 2007, Attac Bruxelles 1 procédera à l'élection d'un nouveau secrétariat. Tout membre de la locale qui répond aux conditions minimales présentées ci-dessous a le droit de présenter sa candidature.

Le secrétariat est l'organe qui gère la locale entre les réunions de l'assemblée générale, qui est souveraine. Il se réunit une fois par mois, pour l'instant, et il serait bien que le candidat élu assiste aussi à l'assemblée qui a lieu aussi une fois par mois. Le mandat dure un an.

Lors de l'assemblée, le candidat sera amené à se présenter et à expliquer ce qu'il veut faire pour l'année prochaine pour la locale. Il y aura une courte discussion sur cette présentation. C'est sur cette base que le vote se déroulera.

Si vous êtes intéressé et si vous répondez aux conditions émises, envoyez le bon ci-dessous à Martine Plomteux, 16 avenue Nouvelle, 1040 Bruxelles, avant le 28 juin. Ou envoyez un mail avec les mêmes renseignements pour la même date à bxl1@attac.be

Conditions pour participer au secrétariat (mars 2004)

Pour être membre du secrétariat, il faut remplir quelques conditions élémentaires. Pour ceux que cela intéresse, les voici. C'est une condition de contrôle aussi pour les membres d'Attac Bruxelles 1.

Evidemment, il s'agit davantage d'un code de bonne conduite que de conditions véritablement exclusives.

1. être en ordre de cotisation
2. être « actif » dans la locale depuis au moins trois mois ; être « actif » signifie participer aux réunions d'Attac Bruxelles 1, aux assemblées générales et/ou à un groupe de travail
3. accepter de respecter la charte de « bonne conduite » ; cette charte comprend:
 - être prêt à assister le plus régulièrement possible aux réunions du secrétariat (soit environ deux fois par mois) ; un membre du secrétariat assiste et participe aux réunions du secrétariat où se prennent les décisions de celui-ci ;
 - avoir la volonté d'aller au bout du mandat (1 an) ; des événements imprévus peuvent toujours entraîner la fin du mandat, à un moment ou un autre

- avoir l'idée et la volonté de représenter Attac Bruxelles 1 vis-à-vis de l'extérieur ; cela implique se mettre au courant des positions, du fonctionnement et des activités d'AB1 ; la représentation ne signifie pas nécessairement la représentation publique à un débat ou devant des caméras ; mais elle signifie qu'on peut s'adresser à soi en tant que membre du secrétariat d'AB1 ;

- avoir conscience et la volonté de travailler en équipe ; cela signifie défendre l'application des décisions prises d'abord l'assemblée générale, ensuite par le secrétariat ; on peut être en désaccord avec ces décisions, mais on défend leur application.

Cette charte représente les principes d'un « bon » membre du secrétariat. Ce qu'on attend normalement de lui.

Si un membre du secrétariat ne respecte pas ce code, dans un premier temps il y a discussion au secrétariat pour résoudre le problème. Ensuite, si les difficultés persistent, c'est l'assemblée générale qui prend la décision finale, notamment sur le retrait éventuel d'un membre qui ne respecterait pas l'accord. C'est l'assemblée qui élit les membres du secrétariat ; c'est elle qui peut, le cas échéant (de préférence le plus rare possible), retirer ce mandat à quelqu'un.

Henri Houben

Nom:
Prénom:
Téléphone:
Mail:

Je me présente comme candidat à l'élection du secrétariat, lors de l'assemblée du 30 juin 2007.

Samedi 30 juin

ASSEMBLÉE BILAN & FÊTE

à partir de 16h

Avant de partir en vacances et de passer les deux mois de l'été à des activités plus tranquilles et plus détendues, sauf si l'actualité en impose autrement, Attac Bruxelles 1 tirera le bilan de l'année écoulée pour repartir, espérons-le, sur de bonnes bases pour 2007-2008.

Le lieu est une salle que nous n'avons pas eu l'occasion d'inaugurer auparavant. Elle se situe au 34, rue de la Victoire, 1060 Bruxelles (près de la station de métro Porte de Hal).

Vous recevrez dans le courant de ce mois un bilan écrit de quelques pages, reprenant les points forts mais aussi les failles de notre association.

L'ordre du jour est fixé comme suit:

■ **16h: Accueil.**

■ **16h30: Assemblée – bilan de la locale.**

- Présentation d'un bilan contrasté de l'activité de l'année par l'ancien secrétariat.

- Présentation des comptes financiers de la locale.

- Discussion en vue de tirer des conséquences pour le futur.

- Election d'un nouveau secrétariat.

■ **Vers 19h: Le verre de l'amitié.**

■ **20h : Repas convivial**

où chacun apporte la nourriture adéquate. Plats froids, salades, pain, boissons et possibilité de grill (si l'on trouve les appareils appropriés – on avertira sur le site en temps utile).

Au 30. A bientôt.

Le secrétariat

VIENT DE PARAÎTRE

L'AGCS. Quand les Etats abdiquent face aux multinationales

par Raoul Marc Jennar et Laurence Kalatafidès

122 pages. Editions Raisons d'Agir, 27, rue Jacob, 75006 Paris. 6 euros.

Engendrée sous la pression des milieux d'affaires assemblée dans les couloirs de l'Organisation mondiale du commerce, une formidable machine à détruire les services publics mondiaux entre en action : l'Accord général sur le commerce des services, plus connu sous son sigle AGCS. Son objectif : libéraliser tous les services en supprimant un à un les obstacles au commerce.

L'AGCS autorisera par exemple une multinationale à poursuivre pour concurrence déloyale une commune qui subventionne sa cantine scolaire.

Chercheurs indépendants, Raoul Marc Jennar et Laurence Kalatafidès expliquent les origines, et les conséquences de cet accord. Sa mise en œuvre faisant l'objet de négociations successives, l'AGCS menace à terme l'enseignement, la santé, la culture et l'accès à l'eau potable.

Comprendre le fonctionnement de cette canonnière libérale conçue hors de tout contrôle démocratique, c'est se donner les moyens de l'enrayer.

Raoul Marc JENNAR vient également de publier **Menaces sur la civilisation du vin**, une analyse des propositions de la Commission européenne qui veut libéraliser totalement le marché du vin en remettant en cause la nature même du vin. Aux Editions Aden, 44, rue Bréart, 1060 Bruxelles (distribué en France par Les Belles Lettres). 76 pages, 8 euros.

COMPTE-RENDU

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 6 JUIN 2007

1. Analyse des programmes des partis politiques pour les élections législatives

L'analyse sommaire des programmes des 4 partis francophone dit «de gouvernement» (MR, CDH, PS, ECOLO) a mis en évidence l'impact des politiques européennes sur l'ensemble des formations politiques, de droite comme de gauche.

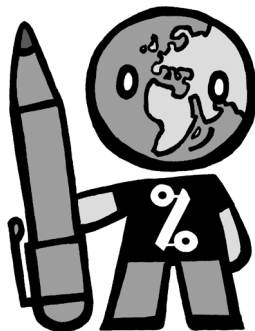
En matière d'emploi, les quatre formations s'inscrivent toutes dans les lignes définies par la Stratégie de Lisbonne (activation des allocataires sociaux, augmentation du taux d'emploi, recours à la baisse des charges sociales, ...) ou par le récent Livre vert sur l'emploi (assouplissement et flexibilisation de la réglementation du travail).

Bien sur, des clivages et des divergences persistent : privatisation de La Poste, blocage des loyers, imposition des grandes fortunes, augmentation des pensions légales les plus basses, ... Elles visent cependant plus l'élaboration de politiques d'accompagnement à la vague dominante néo-libérale, pour en atténuer les effets sociaux négatifs, ou se cantonnent à des enjeux limités (situés parfois à la marge), plutôt qu'à l'élaboration d'un réel projet alternatif.

Dans le domaine des libertés publiques, le discours dominant sur la nécessité d'accroître encore la lutte « anti-terroriste » reste très prégnant et sans réelle remise en cause.

Enfin, un consensus existe entre toutes les formations pour relancer le processus de mise en œuvre du traité constitutionnel, en ne le modifiant, dans le meilleur des cas, qu'à la marge.

Sur la forme, la tendance est de plus en plus à l'écart entre des programmes très précis et fouillés (300 à 400 pages), véritable monuments d'élaboration technocratique pour certains, et un positionnement médiatique simplifié (le programme tend à devenir un outil publicitaire comme un autre dans l'arsenal des moyens de communication électorale).



La discussion a ensuite porté sur le rapport et l'action qu'une association comme ATTAC peut ou doit entretenir face à des événements électoraux. ATTAC est une association pluraliste qui n'a pas pour mission de donner une consigne de vote. Il n'en reste pas moins que deux modalités d'intervention sont possibles :

- un action d'éducation populaire, qui passe aussi par un décryptage des enjeux, dans le droit fil de l'objectif de réappropriation citoyenne que c'est fixé l'association

- un travail de lobbying auprès des partis et gouvernements, dont l'édition du « Manifeste d'ATTAC 2003 » en est un bon exemple (quid pour les élections européennes de 2009 ?).

Au niveau de la locale d'AB1, le travail d'analyse et de décryptage est privilégié.

2. Festival du cinéma d'Attac

23 séances sont prévues. Le budget finalisé prévoit en dépenses près de 11.500€. Il ne faut pas se cacher qu'il s'agit d'un pari, compte tenu du passage de Libération Film de la qualité de co-organisateur à simple prestataire. Une souscription auprès des membres et sympathisants, pour assurer la viabilité financière de l'événement, devra être mise sur pied. Il est demandé au groupe cinéma de présenter 1° un calendrier des engagements et 2° une fiche de présentation générale du festival.

Par ailleurs, le groupe cinéma rappelle que le contrôle des billets à l'Arenberg doit être renforcé par les militants de l'association.

3. AG du 30/06

Il est décidé de lancer l'appel à candidature pour le renouvellement du secrétariat. L'ordre du jour de l'AG est donc fixé comme suit :

1. Discussion sur le bilan de l'année écoulée.
2. Elections du secrétariat 2007-2008.
3. Fête.

Rapporteur: JM

29 mai 2005 ... deux ans après

par Jacques NIKONOF
ancien président d'Attac-France

Deux ans déjà ! Et pourtant, que le 29 mai 2005 paraît loin ! Ce jour-là, une large majorité des citoyens de notre pays votait «non» au référendum sur la Constitution européenne : le peuple français faisait voler en éclat la tentative de vitrification de l'eurolibéralisme. Où en sommes-nous deux ans après ?

Les électeurs n'ont pas changé d'avis depuis le 29 mai 2005

Les électeurs n'ont pas changé d'avis depuis le 29 mai 2005. Ils n'ont pas «viré à droite». L'emploi, la santé, la retraite sont toujours en tête des préoccupations des citoyens, qui dénie à l'Union européenne un quelconque rôle positif dans ces domaines. L'«idéologie néolibérale» n'a pas repris le dessus après la présidentielle 2007, comme des analyses de circonstance tentent de le faire croire, à gauche et à la gauche de la gauche, afin de masquer l'échec de ces dernières. Il est en effet plus facile d'accuser les citoyens de ne «rien comprendre» que de regarder en face ses propres lacunes.

La victoire du 29 mai 2005 a reposé sur la convergence de la question sociale et de la question nationale. Le néolibéralisme, par essence, est une politique fondée sur des choix de production et un partage des richesses défavorables au travail et favorables au capital : c'est la question sociale. Dans le même temps, afin de parvenir à cet objectif, il prône l'affaiblissement des nations et leur fusion dans

un vaste marché libéré de toute «entra-ve» : c'est la question nationale.

Des millions de citoyens, de gauche, de droite et de nulle part, sont farouchement attachés à leur pays, même si leurs raisons sont différentes. Or, dans la pratique, la mondialisation, qui n'est que la mise en œuvre de l'idéologie néolibérale, cherche à limiter volontairement l'influence des Etats et des nations. C'est contre cette idéologie et ses résultats en Europe que se sont dressés les électeurs du «non de gauche». C'est contre le «système de Bruxelles» et l'abandon de la souveraineté nationale que se sont dressés les électeurs du «non de droite», qu'il ne faut pas confondre avec le «non» nationaliste et xénophobe de l'extrême droite. Au total, la substance du vote «non» de 2005 a reposé sur des voix de gauche antilibérales portant la question sociale, et sur des voix de droite attachées à l'indépendance et à la souveraineté de la France, portant la question nationale.

La dimension nationale est systématiquement refoulée par une partie de la gauche et de la gauche de la gauche

Pourtant – et c'est probablement l'une des principales explications de la défaite de Ségolène Royal – la dimension nationale est systématiquement refoulée par une partie de la gauche et de la gauche de la gauche. Parler de la nation, de la France ou de leurs symboles est devenu un véritable tabou. Dès qu'il y est fait allusion, les procureurs se dressent et hur-

lent «nationalisme !», «souverainisme !», «populisme !». Faudra-t-il désormais détester la France pour être admis au sein du nouveau «cercle de la raison» constitué d'une partie de la gauche et de la gauche de la gauche de la gauche de la gauche ?

Deux ans après le 29 mai 2005, plus que jamais, la question politique qui domine toutes les autres reste celle des marges de manœuvre réelles de la France dans l'eurolibéralisme mondialisé. Autrement dit, est-il possible de mener d'autres politiques économiques et sociales malgré et contre ce type de «construction» européenne, malgré et contre les politiques de mondialisation. C'est en posant la question de cette manière – l'indépendance et la souveraineté nationales nécessaires à la conduite de politiques de progrès – que les risques nationalistes et xénophobes seront écartés.

Si les causes du «non» sont intactes aujourd'hui, sa victoire a été dilapidée par une gauche et une gauche de la gauche qui doivent réaliser leur «big-bang» politique, avec la question européenne comme épice.

Toutes les raisons du vote NON demeurent

Le bilan accablant de cette «construction» européenne n'a pas changé et s'est même aggravé en deux ans. Au lieu de parler de «construction», il vaudrait mieux d'ailleurs parler d'une «déconstruction» de la démocratie et de l'Etat social.

29 mai 2005 ...

Cette Constitution a aussi été rejetée car elle résultait d'une monstruosité démocratique. Elle fut un coup monté orchestré par Monsieur Giscard d'Estaing et les membres de la «Convention pour l'avenir de l'Europe» qui, sans mandat et sans débat public, ont fait accepter aux gouvernements de l'Union l'idée qu'il fallait une Constitution européenne. Pourtant, une Constitution ne doit pas être octroyée par les puissants qui ne peuvent écrire le droit du droit qu'est une Constitution. Elle doit être établie par le peuple lui-même, à travers une assemblée constituante indépendante des pouvoirs en place, et respectant une procédure publique et contradictoire. En établissant une Constitution par voie de traité, même soumis à référendum, et non par une assemblée constituante, les parlements et gouvernements de l'Union ont bafoué la souveraineté populaire. Ce traité constitutionnel européen, par sa genèse, était déjà un abus de pouvoir.

Mais il y a plus. Cette «construction» européenne n'a fait que renforcer le terreau sur lequel prospèrent l'absentéisme, le populisme, le nationalisme et l'extrême droite. La xénophobie et le racisme ont fait tâche d'huile. Dans la plupart des pays de l'Union, des partis populistes et d'extrême droite ont proliféré : Autriche, Pays-Bas, France, Allemagne, Belgique... L'Union européenne n'a été qu'un vaste atelier de fabrication de l'extrême droite.

La Constitution ne proposait en réalité que de poursuivre dans cette voie antisociale et antidémocratique et même d'accélérer le mouvement, la dépendance à l'OTAN et aux États-Unis en plus. Elle ambitionnait de graver dans le marbre l'hypérlibéralisme.

De surcroît, après la victoire du «non», les autorités publiques –chef de l'Etat, Premier ministre, gouvernement– ont donné le spectacle affligeant du mépris de la souveraineté populaire. Elles auraient dû œuvrer, en effet, au sein des institutions européennes, conformément au résultat du référendum et qui était un mandat du peuple.

Néanmoins, durant cette période, la «constructio» européenne est mieux apparue pour ce qu'elle était, au-delà de la rhétorique larmoyante qui l'a accompagnée depuis sa création : une machine de guerre du milieu des affaires contre les peuples. Ce n'est pas à la construction de l'Europe que nous assistons, mais à la construction du libéralisme à l'européenne.



La victoire du NON a été dilapidée

Malgré la dynamique extraordinaire qui s'était développée pendant la campagne, la victoire du «non» a été dilapidée. Dès le lendemain du 29 mai 2005, l'entreprise de destruction a commencé. Trois phénomènes ont joué : le refus du PS de reconnaître la réalité, les déficiences stratégiques de la gauche de la gauche, l'offensive menée contre Attac.

La direction du Parti socialiste, dont la majorité des membres avait appelé à voter «oui», est restée piégée par son pacte implicite avec la droite pendant la campagne référendaire de 2005. Le PS, ces deux dernières années, n'a présenté qu'une opposition molle aux politiques néolibérales mises en œuvre par un gouvernement dont était membre Nicolas

Sarkozy. Les Conseils régionaux, qui étaient tous passés aux mains des socialistes, à part l'Alsace, en 2004, n'ont en rien constitué le «bouclier antilibéral» qu'on nous promettait.

Au lendemain de sa défaite sur le référendum, le PS n'a tiré aucune leçon. Il n'a pas vu que sa base sociale – classes populaires et moyennes, jeunes – rejetait cette forme de construction européenne mondialisée. Par son silence, il a cautionné le refus de la droite au pouvoir de reconnaître le verdict du peuple qui imposait d'agir vigoureusement au sein des institutions européennes pour en modifier la politique. En outre, il a commis l'erreur qu'il ne fallait pas commettre : désigner un candidat à l'élection présidentielle favorable au «oui». Une fois désignée avec l'aide complaisante et active des médias qui voulaient empêcher à tout prix la présence d'un partisan du «non» au second tour, la candidate socialiste est restée dans l'univers intellectuel de la «parenthèse» de 1983, lorsque la majorité du Parti socialiste a renoncé à «changer la vie» et s'est alignée, globalement, sur les politiques néolibérales.

La division de la gauche de la gauche

Toutes les composantes de la gauche de la gauche avaient appelé à voter «non». Celui-ci vainqueur, les jalousies, les ego, les appétits personnels et les jeux d'appareils ont alors pris le dessus, chacun croyant récupérer à son profit, dans la perspective de la présidentielle, une part significative du gâteau électoral du «non».

Les trois partis trotskystes (Ligue communiste révolutionnaire, Lutte ouvrière, Parti des travailleurs) –situation totalement ridicule– ont alors présenté chacun un candidat. Ils sont apparus comme diviseurs, sectaires, et développant des programmes aux contenus souvent incantatoires, semblant être principalement préoccupés par la gestion de leur boutique et la concurrence qu'ils se livrent

deux ans après

entre eux et avec le PCF. La bonne bouille d'Olivier Besancenot, qui connaît déjà tous les trucs pour bien passer à la télévision, ne pourra cependant constituer la moindre perspective politique.

Marie-George Buffet et José Bové, chacun à sa manière, n'ont suscité aucun enthousiasme ni provoqué la moindre dynamique. La première n'a pas fait le bilan et tiré toutes les conséquences de la disparition des pays du « socialisme réel » ni de la participation communiste aux différents gouvernements socialistes. Le second est resté dans un registre étroit et trop centré sur sa personne, au contenu essentiellement protestataire. Se présentant comme candidat « altermondialiste », la modestie de son score affecte l'ensemble du mouvement altermondialiste et risque de l'affaiblir durablement en France.

Quant à la transformation des collectifs pour le « non », qui avaient fait un excellent travail pendant la campagne référendaire, en collectifs électoraux pour la campagne présidentielle, elle n'a pas donné les résultats attendus. Ces collectifs n'ont pu rassembler et durer, ils ont été souvent marqués par des comportements sectaires, des manifestations d'intolérance, des jeux d'appareils, des confusions intellectuelles.

Résultat : des dizaines de milliers de militants sont écœurés et découragés. Faire de la politique autrement ? La gauche antilibérale ne s'est pas montrée à la hauteur.

La neutralisation d'Attac

Troisième phénomène, la neutralisation d'Attac. L'association, par son travail d'éducation populaire de décryptage de la Constitution européenne et la mobilisation de dizaines de milliers de militants et de centaines de groupes locaux, a joué un rôle considérable dans la victoire du « non », et probablement même un rôle décisif. Du coup, les dirigeants Attac qui avaient conduit l'association à ce succès, en préservant son indépendance, devenaient des concurrents potentiels pour ceux qui se préparaient de longue date pour

les présidentielles, comme pour des organisations qui croyaient que l'association pouvait leur faire de l'ombre.

Les forces les plus improbables se sont donc ligüées, à l'intérieur et à l'extérieur d'Attac, avec l'appui inconditionnel de la presse du « oui », pour éliminer ses dirigeants. Les méthodes les plus abjectes ont été utilisées, couronnées par une fraude électorale. L'objectif a été atteint: Attac est aujourd'hui inoffensive.

Pour un big bang politique

La situation, deux ans après le 29 mai 2005, impose un « big bang » politique chez toutes les organisations et les militants contestant le libéralisme et souhaitant bâtir un autre monde.

Pour y contribuer, la première chose à faire est d'engager une analyse sans concession de la période qui va du référendum de 2005 jusqu'à l'élection présidentielle de 2007. Cette dernière n'a d'ailleurs pas effacé le référendum de 2005. Ce qui frappe, c'est qu'il y avait du « non » de 2005 dans le discours de campagne de Sarkozy en 2007. Ce dernier a joué un étonnant numéro d'équilibriste où se sont côtoyés un programme marqué par une nette volonté de relance de la révolution conservatrice, et une rhétorique d'estrade dans laquelle tout le monde ou presque pouvait trouver son compte. Son discours a emprunté des mots du vocabulaire communiste, socialiste, gaulliste et même du frontisme, de l'écologisme et de l'altermondialisme.

Au communisme, il a pris les références à la Résistance par sa geste aux Glières, a kidnappé Guy Môquet et organisé une mascarade à la Cascade du Bois de Boulogne.

Au socialisme, il a pris Jaurès et Blum. Au gaullisme, il a pris l'amour de la France, la patrie et l'« identité nationale ».

Aux frontisme, il n'a pas pris la « préférence

nationale, mais la « préférence européenne », et lui a donné un ministère dont l'intitulé ressemble au sinistre « Commissariat général aux questions juives » de Vichy, bien que dans le cas présent, toutes proportions gardées, il s'agisse manifestement des Arabes et des Noirs.

A l'écologisme, il a pris la notion de développement durable, et, donnant l'exemple, a montré que l'on pouvait tout recycler ou presque puisqu'un ministère du même nom a été affecté à Alain Juppé !

A l'altermondialisme, il a pris le rejet de la mondialisation face à laquelle il faut se « protéger » et la critique de la Banque centrale européenne.

Un château de carte

La campagne de Sarkozy a été bâtie sur un château de carte. Toutes ces contradictions ne manqueront pas, tôt ou tard, de se manifester, et probablement sous les formes les plus inattendues. D'autant que Sarkozy n'est pas connu pour être un théoricien néolibéral, mais un politicien représentant les intérêts de la très grande bourgeoisie française qui attend de lui qu'il défende leurs intérêts nationaux. C'est en ce sens que la situation créée en France au lendemain de l'élection présidentielle n'est pas si catastrophique que cela. Bien sûr, elle est catastrophique pour les « nano-candidats » qui ont fait moins de 2 %, croyant rassembler sur leurs ego des millions de voix. Mais pour le mouvement profond de la société, un chemin existe pour avancer.

Ce big bang devra frapper le Parti socialiste

Ayant abandonné toute perspective de « changer la vie », pour reprendre le mot d'ordre de la campagne présidentielle victorieuse de 1981, la majorité des dirigeants du Parti socialiste demeure sur la ligne politique du « tournant de la rigueur » de 1982-1983. Aucun bilan n'a été tiré de cette impuissance nationale théorisée et revendiquée face à

l'eurolibéralisme et aux politiques de mondialisation. D'ailleurs, si une « refondation » ou une « rénovation » du PS doit intervenir, c'est bien à la remise en cause de cette ligne qu'elle devra s'attacher, dont on a vu les résultats calamiteux depuis vingt-cinq ans.

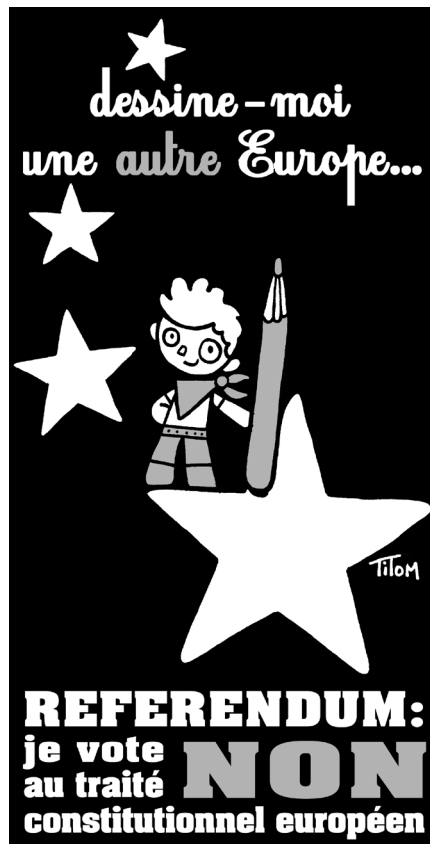
La question européenne devra être placée au cœur des débats du PS. Ayant abandonné la perspective historique que donnait le socialisme, aplâti sur le présent et les combinaisons politiciennes et électorales, le PS croyait se remettre dans le feu de l'histoire par l'Europe. L'« Europe » est ainsi devenue vitale pour le PS car elle lui sert de substitut au socialisme. Mais l'« Europe », aujourd'hui, c'est l'eurolibéralisme. Le PS devra clarifier son projet, et pour l'y aider nous serons nombreux à aller à la pêche, le 17 juin, si un candidat PS ayant voté « oui » était présent au second tour dans notre circonscription.

La gauche de la gauche devra lever de nombreux tabous si elle ne veut plus se contenter de faire de la figuration

Ni l'analyse du capitalisme contemporain (la mondialisation), ni l'appréciation du rapport des forces en France, en Europe et dans le monde, ni les propositions de réforme sur des questions fondamentales ne font accord. Ces questions fondamentales portent sur les alternatives à opposer au libre-échange ; les marges de manœuvres réelles d'un gouvernement qui serait « bien intentionné » ; le travail, l'emploi et le chômage ; la laïcité ; les mesures à prendre contre la dictature des marchés financiers...

Ce « big bang », enfin, devra porter sur les conceptions de la « construction » européenne. A cet égard, l'impact de la victoire du « non » doit être analysé dans toutes ses implications. La Constitution européenne rassemblait en un seul ensemble qui se voulait cohérent, la totalité des traités antérieurs. En votant « non » à la Constitution, les élec-

trices et les électeurs ont donc également voté « non » à tous les autres traités. Ces derniers se trouvent, de fait, délégitimés. Cette réalité légitime en revanche une remise en cause des principes sur lesquels repose la « construction » européenne.



Une remise à plat totale des fondements, des objectifs et du fonctionnement de l'Union européenne est donc nécessaire. Telle est la perspective enthousiasmante qui s'ouvre aujourd'hui. C'est pourquoi des débats qui n'ont pas encore eu lieu doivent désormais se tenir : faut-il sortir de l'Union européenne ? Faut-il sortir de la zone euro ? Faut-il mener une politique de la « chaise vide », globale ou sélective ? Faut-il passer outre aux diverses « demandes » de la Commission et aux directives de libéralisation ?

La nouvelle orientation qui se dégage est que l'Union européenne doit avancer à partir

de traités internationaux thématiques, à géométrie variable, soumis à référendums dans chaque pays concerné. Ces traités peuvent correspondre à des « coopérations renforcées » entre pays qui le souhaitent et sur des sujets précis. Ils peuvent largement déborder des « frontières » convenues de l'Europe actuelle et concerner des pays d'Afrique ou de l'ancienne URSS. De tels traités devraient porter sur les services publics ; l'emploi ; la protection sociale ; l'environnement ; la coopération internationale ; les taxes globales ; les paradis fiscaux ; la fiscalité ; les délocalisations...

Le fonctionnement de l'Union européenne serait alors profondément modifié. Les commissaires européens deviendraient inutiles et seraient supprimés, comme l'essentiel de l'immense machinerie technocratique bruxelloise. Les différents traités européens seraient gérés chacun par un support technique et administratif léger ; l'ensemble des traités seraient coordonnés par une structure réduite.

Ce « big bang » politique, de toute manière, était nécessaire. On ne pouvait d'ailleurs peut-être pas rêver de meilleure situation pour le provoquer, car là au moins personne ne peut nier qu'il est nécessaire.

Les dessous cachés du cirque européen contre Chavez

(et le vote honteux de trois pelés et un tondu)

Le 15 mai 2007, une alliance majoritaire entre les partis de la droite européenne, PPE, ALDE, UEN avec l'ITS (groupe politique fasciste, notamment de Jean-Marie et Marine Le Pen) a obtenu, contre l'avis de tous les autres partis, qu'une «Résolution du Parlement européen sur le Venezuela» soit inscrite à l'ordre du jour, pour un vote.

Cette résolution affirme que le non renouvellement de la licence hertzienne de la chaîne de télé RCTV condamne ce média qui emploie 3.000 salariés à disparaître, que «la fermeture de ce média» contrevient au droit de la presse à jouer son rôle de contre-pouvoir, que le gouvernement vénézuélien doit garantir une information pluraliste et faire respecter la liberté d'expression, Elle appelle au dialogue entre le gouvernement et RCTV. Enfin, elle demande au Tribunal supérieur de justice vénézuélien d'annuler dans les plus brefs délais le décret entérinant la fin de la licence de diffusion de RCTV.

Cette résolution de la droite et extrême droite parlementaire européenne (groupes majoritaires) est bourrée d'erreurs puisque RCTV ne va pas disparaître (elle sera privée de la voie hertzienne), que les salariés garderont leur emploi, que le pluralisme de l'information est garanti au Venezuela comme nulle part en Amérique latine. De plus, les incessantes invitations au dialogue en 2005 et 2006 lancées par la CONATEL (équivalent de notre CSA) se sont heurtées à des fins de non recevoir de RCTV.

Cette résolution n'est soutenable que si l'on accepte trois postulats :

1. une chaîne de télévision privée qui a obtenu une licence pour 20 ans bénéficie en fait d'une licence à perpétuité.
2. une chaîne de télévision privée qui appelle à un coup d'Etat contre un président élu, qui bafoue les lois (publicité clandestine, fraude fiscale, non respect des quotas de production

nationale, introductions d'images subliminales dans des émissions pour la jeunesse, etc...), qui refuse tout dialogue avec les Autorités peut exiger ce renouvellement.

3. le Tribunal supérieur de justice vénézuélien ne doit pas se prononcer en son âme et conscience, en organisme indépendant (y compris de l'Europe), en application de la législation de son pays, mais « annuler » la décision de non renouvellement.

Cette motion est lacunaire puisque RCTV peut émettre librement via le câble, le satellite, Internet. Les centaines de chaînes qui, à travers le monde, émettent ainsi ne sont pas «fermées»... Cette résolution fait preuve d'une sollicitude, pour d'hypothétiques licenciés vénézuéliens, dont la droite nous prive trop souvent pour des licenciés européens d'entreprises qui ferment vraiment, de par la seule volonté de leur patron.

Cette résolution nous rappelle qu'on n'a pas lu de motion analogue quand, durant le coup d'Etat d'avril 2002, des médias vénézuéliens dont la licence n'était pourtant pas caduque ont été brutalement fermés, complètement, sans préavis, tandis que des journalistes étaient arrêtés, voire torturés, puis quand l'information disparut des écrans pour masquer l'échec du putsch.

Cette résolution nous interpelle sur ce qui se passerait demain si une télé française appelait l'armée à renverser Sarkozy, propageait les plus gros mensonges pour y aider, organisait une marche sur l'Elysée, s'acquinait avec ceux qui tirent des coups de feu dans la rue, approuvait ceux qui ont dissous le gouvernement, le parlement et la plupart des Institutions étatiques, interdit les syndicats, démis tous les hauts fonctionnaires, pourchassé les journalistes non putschistes. Si tout cela se produisait, nos parlementaires signataires se battraient-ils pour que soit accordé à cette télé le droit de démontrer, pendant 20 ans de plus, son amour si particulier pour la démocratie ? Dans le cas inverse, ils indiqueraient que ce qu'ils admettent pour le

Venezuela leur paraît indigne pour n'importe quel pays européen, faisant ainsi montre d'un esprit néo-colonial.

Cette résolution nous suggère que, puisque nos médias privilégient un certain courant de pensée, il serait utile d'en voter une autre, pareillement soucieuse de la liberté d'expression et du pluralisme et destinée à l'Europe.

Cette résolution s'est alimentée d'informations portées à Strasbourg par Marcel Granier, patron de RCTV, appuyé par Robert Ménard de Reporters sans Frontières. C'est le socialiste français, Jean-Pierre Cot, ancien président du groupe socialiste qui a fait inviter Marcel Granier au Parlement européen il y a deux mois. Dans un premier temps les socialistes européens ont demandé l'inscription de cette question à l'ordre du jour puis, divisés, ils ont flotté pour ensuite se prononcer contre l'inscription de la motion à l'ordre du jour des urgences des droits de l'homme, et au final pour se rallier au compromis de gauche et voter contre la motion de la droite. Jean-Marie Cavada a beaucoup insisté officiellement auprès des instances du parlement européen pour que le cas de RCTV soit inscrit à l'ordre du jour des urgences des droits de l'homme du Parlement européen (au même titre que les massacres, les disparitions forcées ou la torture).

Le 21 mai, le député Vert français Alain Lippiez proposait une motion, moins marquée que celle du PPE, mais en retrait sur ses déclarations passées après un voyage au Venezuela où il avait pu visiter des studios de télévisions (dont Vive TV) et se faire un juste opinion dont il avait honnêtement rendu compte. Sa motion regrettait que cette décision établisse «un précédent» et il sollicitait que le cas de RCTV soit examiné au sein des délégations et commissions compétentes du Parlement européen.

De Paris, le sénateur socialiste Jean-Luc Mélenchon, ami du Venezuela, informait les

Les dessous cachés du cirque européen contre Chavez

parlementaires socialistes français et européens. D'un peu partout, d'autres amoureux de la vérité et de la liberté interpellaient des responsables socialistes (dont Fabius, qui ne souffla mot).

Le groupe de gauche GUE/NGL (qui regroupe les communistes et les Verts- nordiques), a présenté une résolution insistant sur le droit souverain du gouvernement vénézuélien de réguler son espace audiovisuel et de son obligation constitutionnelle de ne pas permettre des monopoles et des concentrations des médias.

En fin de compte, après une intense activité de ce groupe, un compromis put être signé sur une motion alternative incluant le GUE/NGL, le PSE (groupe du parti socialiste européen) et les Verts.

Ce compromis considère que le non renouvellement de la licence de diffusion VHF de RCTV par l'organe régulateur de l'espace hertzien vénézuélien a été justifié par l'appui de cette télévision à la tentative de coup d'Etat militaire de 2002, au blocage pétrolier de 2003 et par son comportement partial lors du référendum révocatoire de 2004, ainsi que par des violations répétées de la législation sur la protection de l'enfance, de la protection de l'image des femmes et des indigènes à la télévision; Il note que la question du pluralisme et de la liberté d'expression dans l'Amérique latine et (notez la malice) aussi dans l'Union européenne devrait être traité dans le cadre d'un dialogue constructif avec les structures de coopération parlementaires existantes entre l'UE et l'Amérique Latine ainsi qu'avec les représentants des gouvernements et de la société civile; demande par conséquent aux délégations et commissions compétentes du Parlement européen de se saisir de cette question. Il demande aux autorités du Venezuela, au nom de l'impartialité de l'Etat, de veiller à la non concentration des médias, la qualité, au pluralisme de l'information, et au respect des normes en vigueur. Il appelle les médias vénézuéliens privés et publics au traitement objectif et impartial de la vie politique vénézuélienne; soutient les médias qui assurent le pluralisme et la légalité démocratique. Il prend note

de l'annonce du gouvernement vénézuélien qu'il assumera strictement les décisions du pouvoir judiciaire au sujet de la RCTV; il demande à toutes les parties de faire de même. Ce dernier point est important : le Tribunal suprême de justice s'est prononcé le 23 mai en rejetant le recours de RCTV. La suppression d'un des canaux d'émissions d'une télé putschiste est donc non seulement légitime, mais légale au Venezuela. La distinction est faite entre le rôle de contre-pouvoir et celui d'incarnation du pouvoir.

Sentant le vent venir, les groupes de droite avaient in extremis modifié leur résolution dans «un compromis final» qui n'appelle plus le tribunal à trancher, mais qui déclare par avance sa décision nulle au prétexte qu'il «n'a pas respecté le délai légal pour statuer».

Autre version chez Reporters sans Frontières dont un communiqué «déplore» la décision du Tribunal car «la licence est valable jusqu'en 2022», fable inventée par Marcel Granier, qu'aucun parlementaire européen n'a jugé utile de reprendre. RSF précise en outre qu'elle a envoyé au Venezuela des représentants pour soutenir RCTV et rencontrer les médias ainsi que les autorités concernées.

Cette décision de Justice a de quoi laisser muets nos parlementaires européens, qui l'étaient déjà lors de la suppression par notre CSA de la licence de TV6 en 1987 et d'Al Manar, en 2004, par la mise en demeure par le CSA, le 21 mai 2007, d'Eutelstat de ne plus diffuser Al Jazeera, par la révocation en Espagne de la concession de TV Laciana en 2004 et de TV Catolica en 2005, la fermeture de TeleAsturias en Mars 2007 par la révocation au Royaume-Uni de la licence de One TV, d'Actionworld et de StarDate TV.24 en 2006, de Look 4 love 2 en 2007. Mais, s'il s'agit d'observer leur vigilance relative à l'Amérique latine, on risque de déplorer un tri sélectif : en avril 2007, le Pérou a fermé deux chaînes de télévision pour infraction à la réglementation. En 2003, Le Salvador a révoqué la concession de Salvador Network. Plus au Nord sur le continent américain ? En 1999, le Canada révoque la concession de Country Music Television (CMT). En 1969,

les Etats-Unis révoquent la concession de WLBT-TV, en 1981 de WLNS-T, en 1998 de Daily Digest et en 1999 de FCC Yanks Trinity License.

La résolution de la droite du parlement européen contre le Venezuela, a été votée sournoisement le 24 mai, sans quorum, en détournant la procédure des urgences pour les droits de l'homme, conçue pour des sujets consensuels de défense des libertés fondamentales. Sur 785 députés, 65 seulement étaient présents. Le vote a été acquis par 43 voix contre 22. Jean-Marie Cavada n'a pas daigné descendre de son bureau à l'hémicycle pour assister au débat ou participer au vote des résolutions... Parmi les rares députés français présents pour le vote, on remarquait Pervenche Bérés (PSE) et le communiste Francis Wurtz (GUE/NGL).

Ce vote est bien, ainsi que le reconnaissent sans difficulté des parlementaires de droite dans les couloirs de Strasbourg, «un vote politique». L'objectif est en effet de punir un pays qui prétend récupérer ses richesses naturelles, aider les autres pays de la région à se soustraire à la misère et à l'Empire, qui vient de se retirer du FMI et de la banque mondiale, qui projette de créer une banque du Sud.

A la tête de ce pays, un homme qui gagne élections sur élections, porté par son peuple, malgré la violence de médias appartenant pour l'essentiel à l'opposition.

Maxime Vivas

PS

La résolution finale de la droite et extrême droite ne parlait plus de «condamnation à disparaître» pour RCTV mais de «risque» de disparition.

Cyclonudista

bruxelles

RENVERSONS LE COURS POLLUANT ET INHIBANT DE L'HISTOIRE!

WWW.CYCLONUDISTA.BE

CYCLONUDISTA.BE@NO-LOG.ORG

30 JUIN À 14H
PL. DE LA MONNAIE

MANIF À VÉLO
NU DÉGUISÉ OU PEINTURLURÉ

FACE AU TRAFIC
AUTOMOBILE
LA PLANÈTE
EST COMME
NOUS: NUE
ET FRAGILE
ALORS,
ROULONS
EN DOUCEUR
SANS MOTEUR
NI FAUSSE PUDEUR

* NU INTÉGRAL DÉCONSEILLÉ, GARDEZ UNE FEUILLE OU L'AUTRE

- Délivrons nos villes du trafic automobile et transformons l'espace public en lieu de vie !

- Libérons nos corps et nos esprits de la dictature publicitaire !

- Emancipons nos existences et sauvons la terre de cette consommation outrancière !

- L'indécence, c'est l'essence !

Depuis 6 ans, la Coordinadora de Collectivos Ciclonudistas d'Aragon (Espagne) appelle à des manifestations cyclo-nudistes dans des villes du monde entier en juin.

Justice dans les rues, voilà ce que nous revendiquons avec conviction et sympathie.

Nous dénonçons le fait que l'espace public soit séquestré par les voitures qui nous imposent leur loi : agressivité, vitesse, danger et pollution, transformant les villes en lieux hostiles. La voiture tue et son impunité nous scandalise. Nous proposons un autre modèle de développement urbain, qui ne sert pas les intérêts financiers de l'industrie automobile et pétrolière mais tous les citoyens. Une ville où l'espace public est dédié à la vie, pas aux machines, où les moyens de transports sont col-

lectifs, gratuits, moins polluants et plus efficaces.

- Pourquoi à bicyclette ?

En nous déplaçant à bicyclette chaque jour, notre mobilité devient un acte de lutte quotidien, un outil de transformation sociale. Symbole de liberté, le vélo est un moyen de transport urbain révolutionnaire : doux et efficace, écologique et amusant. Il ne consomme pas de pétrole, ne participe pas à la destruction de la planète, ni à la guerre globale.

- Pourquoi nu ?

Comme la planète, nous nous sentons nus et fragiles devant le trafic automobile. Manifester nu c'est protester contre la destruction de notre environnement et appeler à désertir la société de consommation qui ruine la planète et les peuples qui l'habitent. Se ballader nu, avec naturel et sans pudeur, c'est aussi résister à la dictature de la publicité et de la mode, refuser leur prison dorée, de se conformer à leur image du corps et du bonheur qui fabriquent complexes et frustrations, qui nourrit l'individualisme et l'esprit de compétition.

plus d'info: www.cyclonudista.be

Jeudi 28 juin 07 à 19h15 au CEFA-UO

FORMATION:

Les institutions internationales dans la mondialisation

Sensation le 30 avril dernier ! Hugo Chavez, président élu du Venezuela, annonce que son pays se retirera du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale. En cause : leurs politiques désastreuses dans les pays du tiers-monde et les salaires très élevés accordés aux fonctionnaires de ces institutions.

Mais que sont véritablement ces deux organismes et leur petit frère, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ? Qui les dirigent ? Quand ont-elles été créées ? Quel était leur but ? Et quel rôle jouent-elles dans la mondialisation actuelle ?

Certains accusent ces organisations d'être les bras politiques de la mondialisation néolibérale. Qu'en est-il réellement ? Quel est leur pouvoir réel ? Comment participent-elles à créer cette planète dominée par les multinationales et la finance internationale ?

Il est évident que chacune d'entre elles a une mission spécifique. Mais, en même temps, elles appliquent des principes appelés le

consensus de Washington. Qu'est-ce que celui-ci ? En quoi est-ce l'application d'une politique en faveur du Nord pour imposer une néo-colonialisme au Sud ?

Il est indéniable que ces institutions sont dans le collimateur des mouvements altermondialistes dont Attac. Pourquoi ? N'est-il pas important de pouvoir en expliquer les mécanismes et d'en démonter les rouages ? C'est l'objet de cette séance.

Formation gratuite donnée par **Denis Horman**, chercheur au Gresea (Groupe de recherche pour une stratégie économique alternative) et membre d'Attac Liège.

Au CEFA-UO, 89 avenue du Parc, Saint-Gilles (près de la barrière).

Accessible par le tram 18 et le bus 48 qui s'arrêtent devant le CEFA ou par les trams 3, 23, 55, 81 et 82, qui passent à la barrière de Saint-Gilles ; pour les 3, 23 et 55, descendre à la station de préméto Horta.

■ **Dernier vendredi de chaque mois à 18h**
Masse Critique

Manifestation à vélo pour le vélo

Comme dans 300 autres villes du monde, chaque dernier vendredi du mois, les cyclistes de Bruxelles se rassemblent pour une ballade/manifestation. Départ habituellement square du Bastion (Porte de Namur - Bxl).

Infos: <http://placeovelo.collectifs.net>

JUIN

■ **Jeudi 14 à 19h30**
Réunion du groupe Europe d'Attac-Bxl1

Proposition d'ordre du jour:

1. **Carte blanche** Analyse d'une carte blanche écrite sur le thème de la « flexicurité » et du livre vert sur la modernisation du droit du travail. Document à recevoir.

2. **Campagne Europe** Discussion sur la mobilisation en cours. Trois moments retenus :

- le Festival de cinéma (novembre 2007) ;
- les activités de mars 2008 ;
- l'université d'été d'Attac-Europe (août 2008)

Au 41 rue Philomène à Saint-Josse, à cinq minutes du Botanique

Plus d'infos: www.bxl.attac.be

■ **Du 16 au 24 à 19h**
Festival Clandest'ciné

L'aventures des sans-papiers

Tous les films de, sur, avec les sans-papiers
Au cinéma AVENTURE (Galerie du Centre, 1000 Bxl). Le 22 juin au Garcia Lorca

Entrée: 4 euros, gratuit pour les sans-papiers

Plus d'infos: www.papieren-papiers.be

Tous les dessins de Titom sont mis à disposition selon la licence Creative Commons by-nc-nd 2.0 et téléchargeables sur www.bxl.attac.be/titom

■ **Samedi 16 à partir de 11h**
Foire au savoir-faire

Fait main c'est le pied !

Au cinéma AVENTURE (Galerie du Centre, 1000 Bxl). Le 22 juin au Garcia Lorca

Entrée : 4 euros, gratuit pour les sans-papiers

Plus d'infos: www.papieren-papiers.be

■ **Dimanche 17 à 14h**
Manif de solidarité avec les sans-papiers

Pour une politique de régularisation juste
RDV à la gare du midi à 14h (Bruxelles)

Plus d'infos: www.papieren-papiers.be

■ **Jeudi 21 à 21h30**
Cinéma d'Attac
Ma mondialisation

un film de Gille Perret

Au Cinéma Arenberg (galerie de la reine)

Infos: voir pages en encart

■ **Jeudi 28 à 19h15**
Les formations d'Attac
Les institutions internationales dans la mondialisation

Au CEFA-UO, 89 avenue du Parc, 1060 Bruxelles (Saint-Gilles).

Plus d'infos: en page 11

■ **Samedi 30 juin à 16h**
Assemblée électorale et festive d'Attac-Bxl 1

Plus d'infos: en page 1 et 2

■ **Samedi 30 juin à 14h**
Cyclonudista

Manif à vélo et nu, déguisé ou peinturluré

Plus d'infos: en page 11

ou sur www.cyclonudista.be

JUILLET

■ **6 - 7 - 8 juillet**
Séminaire des Attac d'Europe

A Stockholm (Suède)

Plus d'infos: <http://wb.attac.be>

■ **Du 7 au 8**
Week-end de formation

Les alternatives au niveau de la dette et du financement du développement

Du samedi 7 à 12h00 au dimanche 8 juillet 2007 à 17h00 à La Marlagne, Wépion près de Namur

Organisé par le CADTM

Lieu: Centre Culturel Marcel Hicter, Domaine de la Marlagne à Wépion (près de Namur)

Programme complet:

<http://www.cadtm.org>

Contact: Cecile Lamarque

tél. 04/226/62 85 ou cecile@cadtm.org

■ **Du 14 juillet au 8 août**
Dé-marche de l'après croissance

Marche transfrontalière pour la décroissance économique avec rencontres et activités diverses

De Maubeuge (France) à Liège (Belgique)

Plus d'infos: www.demarche.org

Le contenu des articles n'engage que leur(s) auteur(s). La rédaction d'Angles d'Attac les considère comme intéressants et donc dignes d'être publiés. Mais il ne s'agit en aucune façon de position officielle de l'association.

